

PLATEFORME OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE DOUBS & TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Col France, le 15 novembre 2022

**Opération de bouclage de la frontière franco-suisse :
des deux côtés de la frontière, les forces de sécurité s'allient pour un dispositif de
contrôle de grande ampleur.**

**Ce mardi 15 novembre, une opération conjointe de contrôle renforcée a été mise en place dans le
cadre de la plateforme opérationnelle transfrontalière du Doubs et du Territoire de Belfort.
Douaniers, policiers et gendarmes français et suisses ont uni leurs compétences et leurs moyens
pour lutter contre la criminalité transfrontalière sous toutes ses formes.**

Si l'ensemble des forces de sécurité suisses et françaises collaborent étroitement en matière de
renseignement, de contrôle et d'enquête dans le cadre de la plateforme opérationnelle
transfrontalière, cela fait plus de trois ans qu'une opération de pareille ampleur n'avait pas été
réalisée.

Étaient parties prenantes à ce dispositif de contrôle : la Police neuchâteloise, la Police cantonale
du Jura, l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF), la Direction régionale
des Douanes de Franche-Comté, les Groupements de gendarmerie du Doubs et de Belfort, la
Police aux frontières du Doubs, la Police de Pontarlier. L'ensemble des forces de sécurité
intérieures françaises étaient placées sous la coordination des Préfets du Doubs et du Territoire
de Belfort.

L'engagement s'est traduit par un déploiement de forces sur les départements du Doubs et du
Territoire de Belfort et les cantons de Neuchâtel et du Jura, alliant points de contrôle fixes sur les
axes structurants et contrôles aléatoires mobiles sur les routes moins fréquentées. Par ailleurs, un
dispositif d'accompagnement de trains en lien avec une équipe de contrôleurs de la SNCF sur la
ligne ferroviaire secteur Valdahon / La Chaux de Fonds a été mis en œuvre.

Au cours de cette opération, 864 véhicules et près de 1 200 personnes ont été contrôlées.

De nombreuses infractions ont été constatées, notamment :

- 1 détention de produits stupéfiants
- 3 conduites sous stupéfiants
- 5 défauts de permis de conduire
- 6 importations en contrebande de tabac sur le territoire français
- 1 importation en contrebande de viande sur le territoire suisse
- 2 importations illégales de déchets sur le territoire français
- 2 importations sans déclaration de marchandises de forte valeur sur le territoire français
(fraude à la TVA et aux droits de douane)
- 3 circulations irrégulières de véhicules suisses sur le territoire français

- 1 refus d'entrée sur le territoire
- diverses infractions au code de la route (pneus lisses, défaut de contrôle technique, défaut d'assurance etc...)

Le dispositif, point d'orgue de la coopération opérationnelle entre les différents services associés, témoigne d'une collaboration renouvelée dans la lutte contre les trafics divers et la délinquance en zone frontalière.

Contact presse : Yasmina POMATHIOS, Direction des douanes de Franche-Comté
09 70 27 66 00 / 06 07 98 38 71 – yasmina.pomathios@douane.finances.gouv.fr